

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 16 Février à 19h30

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 09 février 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M. GODINOT Alain, M CRUZILLE Michel, M FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, Mme PEYRARD Emilie, M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme GASDON Christine (remplacée par M CRUZILLE Michel), M MEUNIER Gérard, Mme URBAIN Sandrine, M VIODRIN Jérôme (remplacé par Mme Emilie PEYRARD), M LE PAGE Clément (remplacé M DESBENOIT Bernard), Mme CALLSEN Marie-Christine, M PALLUET Dominique, Mme LARDET Anne Sophie.

Pouvoirs : M MEUNIER Gérard à M FAYOLLE Jean, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, Mme CALLSEN Marie-Christine à M CHENAUD Fabrice, M PALLUET Dominique à Mme DUGELET Isabelle,

Election d'un secrétaire de séance : M MATRAY Jean Luc (Belmont de la Loire)

N°2023/N°013

OBJET : SUBVENTION 2023 A L'AMICALE DU PERSONNEL

M. le Président présente la demande de subvention de l'association Amicale du personnel pour 2023. La demande de subvention est de 7 800 € pour l'année 2023.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Accorde une subvention de 7 800 € à l'Amicale du personnel pour l'année 2023,
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Belmont de la Loire
M Jean Luc MATRAY



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230216-N2023-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2023